

LE FONDS UNIQUE HABITAT L'ARIÈGE ET EDF COMMERCE SUD OUEST

Un engagement renforcé contre la précarité énergétique et l'accès au logement

Vendredi 29 mai 2026



Le Fonds Unique Habitat (FUH) de l'Ariège, dispositif essentiel d'aide au logement et de lutte contre la précarité énergétique, fait face depuis plusieurs années à une forte hausse des besoins liée à l'augmentation du coût de l'énergie et des loyers.

Grâce à la mobilisation du Département, d'EDF Commerce Sud-Ouest et des autres partenaires financeurs du fonds, le FUH a permis de traiter près de 3 000 dossiers par an sur les 3 dernières années, soit environ 1,3 M€ attribués annuellement aux ariégeois concernés pour leur permettre d'accéder à un logement décent, de s'y maintenir et de faire face à leurs dépenses énergétiques.

Le renouvellement de la convention de partenariat entre le Département de l'Ariège et EDF pour la période 2026-2028 vient consolider cet engagement commun en faveur des publics les plus fragiles et renforcer les actions de prévention contre la précarité énergétique.

En 2025, EDF a contribué de manière significative au Fonds Solidarité Logement, avec une dotation financière de 2,55 M€ pour la région Sud-Ouest, dont 130 000 € pour le FUH Ariège. Ce financement permet de fournir des aides énergétiques aux personnes en difficulté afin de les aider à payer leurs factures.

LE FONDS UNIQUE HABITAT (FUH) : UN DISPOSITIF ESSENTIEL DE SOLIDARITÉ

Institué par la loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, le Fonds de Solidarité Logement (FSL), appelé en Ariège Fonds Unique Habitat (FUH), constitue un outil majeur de lutte contre les exclusions liées au logement.

Le FUH participe pleinement aux actions du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Il accompagne les ménages confrontés à des difficultés économiques et sociales afin de leur permettre :

- D'accéder à un logement décent et indépendant ;
- De se maintenir dans leur logement ;
- De bénéficier des services essentiels liés à l'habitat : énergie, eau et télécommunications ;
- De développer une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

Le dispositif propose également des accompagnements sociaux liés au logement pour les ménages ayant des besoins spécifiques.

Le FUH repose sur un partenariat fort entre plusieurs acteurs institutionnels et économiques. Le Département de l'Ariège en est le principal financeur avec une contribution annuelle de 488 000 €, aux côtés de partenaires volontaires : CAF, MSA, bailleurs sociaux, communes et fournisseurs d'énergie.

UNE ACTIVITÉ EN FORTE HAUSSE DEPUIS 2023

Depuis plusieurs années, le FUH fait face à une augmentation importante des sollicitations et des montants engagés.

➤ **Les conséquences de la crise énergétique**

Entre 2021 et 2023, les prix de l'énergie ont progressé de 21 % sur le département. Cette hausse a entraîné une augmentation significative des demandes d'aides pour régler les factures énergétiques.

Afin de continuer à soutenir les ménages confrontés à cette inflation, les partenaires du FUH ont décidé de revaloriser les aides attribuées :

- + 194 307 € d'engagements supplémentaires sur les aides énergie en 2023 ;
- + 88 921 € en 2024 par rapport à l'année 2023 déjà très haute.

➤ **Une hausse des loyers et des dettes locatives**

L'augmentation du coût du logement en Ariège (+21 % depuis 2020) a également eu un impact direct sur les aides au maintien et à l'accès au logement.

Le montant moyen des aides au maintien dans le logement est ainsi passé de 925 € en 2021 à 1 152 € en 2024.

➤ **Une augmentation massive des demandes en 2024**

- 523 dossiers supplémentaires par rapport à 2023 ;
- Une hausse de 19 % des demandes d'aides ;
- 134 245 € d'engagements financiers supplémentaires.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR PRÉSERVER LE DISPOSITIF

Ces évolutions ont entraîné un déséquilibre financier du FUH :

- Déficit de 254 075 € en 2023 ;
- Déficit de 212 064 € en 2024.

En 2025, grâce à la mobilisation renforcée des partenaires — notamment EDF et Engie — ainsi qu'à un ajustement de certaines aides, le déficit prévisionnel a été réduit à environ 40 000 €.

Sur les trois dernières années, le FUH représente en moyenne :

- 1,3 million d'euros d'aides attribuées chaque année ;
- Près de 3 000 dossiers traités annuellement.

EDF : UN PARTENAIRE ENGAGÉ FACE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le partenariat entre EDF et le Département de l'Ariège s'est considérablement renforcé ces dernières années. La participation financière **d'EDF au FUH est passée de 80 000 € en 2021 à 130 000 € en 2025, soit une augmentation de 63 % en quatre ans.**

Cette évolution traduit la volonté d'EDF de soutenir durablement les actions de solidarité énergétique sur le territoire ariégeois.

➤ Une expertise technique au service des travailleurs sociaux

EDF mobilise également, depuis 30 ans, 25 experts solidarité rattachés au pôle solidarité Sud-Ouest, joignables quotidiennement par téléphone et écrit via PASS (plate-forme sécurisée RGPD), pour :

- Accompagner les travailleurs sociaux dans l'élaboration des dossiers d'aide ;
- Proposer des solutions d'apurement des dettes énergétiques ;
- Prévenir les situations de coupure ou d'aggravation des impayés.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE SUBIR : UNE POLITIQUE INNOVANTE DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2024, EDF accompagne également le Département de l'Ariège dans une démarche préventive contre la précarité énergétique.

Le projet porté par l'association Écorce, financé par le Département, vise à accompagner les ménages vers une sortie durable de la précarité énergétique.

Ce dispositif a déjà démontré son efficacité :

- 19 % d'économies réalisées sur les factures énergétiques des ménages accompagnés en 2024 ;
- 75 % de réduction des situations d'impayés énergie.

En 2025, 56 % des bénéficiaires accompagnés étaient clients EDF.

Cette action a été distinguée au niveau national par l'attribution du Trophée Solidarité EDF 2025, doté de 8 400 €, récompensant 16 projets exemplaires en France.

L'objectif fixé pour 2026 est d'accompagner 60 ménages.

LA CONVENTION 2026-2028 : RENOUVELER L'ENGAGEMENT COMMUN

La convention de partenariat conclue en 2021 arrivant à échéance, le Département de l'Ariège et EDF souhaitent renouveler leur coopération à travers une nouvelle convention pour la période 2026-2028.

Cette convention permettra :

- De sécuriser la contribution annuelle d'EDF au FUH ;
- De garantir les échanges de données dans le respect du RGPD ;
- De poursuivre les actions de prévention et d'accompagnement des ménages.

La contribution d'EDF permet de financer :

- Des aides curatives pour le règlement des dettes énergétiques ;
- Des aides préventives pour éviter les impayés ;
- Des actions de sensibilisation et de maîtrise de l'énergie.

Le montant maximal des aides accordées aux ménages est fixé à 1 500 €.

Quelques chiffres clés !

- **1,3 M€ d'aides attribuées annuellement** sur les 3 dernières années pour 3 000 dossiers traités par an
- **+19 % de demandes d'aides en 2024**
- **130 000 € de contribution EDF en 2025**, soit +63% par rapport à 2021
- **Jusqu'à 1 500 € d'aide par ménage** pour les impayés d'énergie
- **75 % de réduction des impayés énergie** pour les ménages accompagnés par Écorce en 2024
- **523 clients EDF aidés par le FUH en Ariège**
- **23 M€ de dotation nationale EDF** au Fonds de Solidarité pour le Logement
- **Au niveau national, plus de 200 000 clients fragiles, 3 200 partenaires** de l'action sociale et plus de **500 000 échanges avec le pôle solidarité** (partenaires et clients)

À propos du Département de l'Ariège

Collectivité territoriale de proximité, le Département de l'Ariège agit au quotidien en faveur des solidarités humaines et territoriales. À travers ses compétences en matière d'action sociale, de logement, d'insertion, d'éducation et d'aménagement du territoire, il accompagne les habitants à chaque étape de la vie et veille à garantir l'accès aux services essentiels pour tous. Engagé dans la lutte contre la précarité et les inégalités, le Département pilote notamment le Fonds Unique Habitat (FUH) afin de soutenir les ménages confrontés à des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement. Il développe également des actions en faveur de la transition écologique et de la maîtrise de l'énergie, en lien avec ses partenaires institutionnels, associatifs et économiques.

« Face à l'augmentation du coût de l'énergie et des loyers, le Département de l'Ariège reste pleinement mobilisé pour accompagner les ménages les plus fragiles. Le Fonds Unique Habitat est un outil essentiel de solidarité qui permet à des milliers d'Ariégeois de préserver un accès digne au logement et à l'énergie. Le renouvellement de notre partenariat avec EDF traduit une volonté commune : apporter des réponses concrètes, renforcer la prévention de la précarité énergétique et soutenir durablement les habitants du territoire », souligne Christine Téqui.

À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients (1) et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023. (1) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison

« En Ariège comme dans de nombreux endroits de l'Occitanie, les clients veulent des solutions concrètes, efficaces et accessibles pour réduire leur facture tout en décarbonant leurs usages. C'est exactement la mission que nous portons », souligne Christophe Guiter, Directeur territorial d'EDF Commerce Sud-Ouest. Pour cela, des outils sont mis en place, tel que <https://www.jepassealectrique.fr/index.html> sont accessibles facilement

Contact presse Département de l'Ariège : Service Communication – 05 61 02 09 77 – acombes@ariego.fr

Contact EDF Commerce Sud-Ouest : Eric PETIT, Chargé de Communication - 06 68 23 59 45 - eric-p.petit@edf.fr